

CONSEIL COMMUNAL CENTRE

COMPTE-RENDU RÉUNION RESTREINTE DU 10 AVRIL 2019

Présentation du plan potelets

A l'aide du diaporama ci-joint, il est rappelé les normes essentielles : minimum d'1,40 m entre les bâtiments et un obstacle ou bord du trottoir – 1,60 m entre deux potelets pour éviter que des véhicules ne s'insèrent.

Les propositions du groupe de travail du Conseil Communal Centre sont analysées et validées comme suit :

- Rond-point Chaban Delmas : accord pour des potelets sur le côté Forum des Arts. Concernant le côté rue Schoelcher, il sera installé plutôt du végétal (jardinières – mur fleuri) pour éviter une « forêt » de potelets autour du rond-point.
- Parking des halles : a été réalisé en février 2019.
- Cours de la Libération (angle Espeleta) : accord sur les potelets mais éventuellement remplacés par des barrières devant la sortie de la boucherie.
- Parking Chaban-Delmas : remplacement des potelets endommagés.

Une nouvelle demande de potelets est présentée par les conseillers communaux pour l'Allée du 7ème Art au-delà du cinéma pour protéger la piste cyclable. Les services techniques vont étudier cette proposition.

Présentation du Centre Social Bagatelle en présence de Monsieur DENOUEL, responsable du centre social, Madame MARCHAL, Vice-Présidente, Madame DESPLAT, Responsable du Conseil de Maison et Line HENARD, Directrice du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Centre Social Bagatelle doit faire renouveler son agrément par la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde fin 2019. M. DENOUEL souhaite consulter les membres du Conseil Communal Centre pour mieux connaître les besoins du territoire et offrir une réponse adaptée. Dans ce même souci, le Centre Social Bagatelle avait déjà organisé l'été dernier une guinguette citoyenne avec 7 représentations sur Bagatelle et Crespy (café citoyen – ateliers d'art – repas partagés).

Le Centre Social est un lieu de vie, d'expérimentation et un lieu pour gagner en compétence. On peut participer à son animation, à sa gouvernance ou simplement y faire des activités. Le Centre Social Bagatelle, ce sont 10 personnes pour un peu moins de 5 Equivalents Temps Plein. Il n'y a pas d'intervention chez les particuliers sauf dans certains cas avec des visites de courtoisie. 80 % de ses adhérents sont Talençais. Aujourd'hui un centre social n'est plus un simple lieu d'éducation populaire mais doit s'adapter à la population de son territoire de compétence et d'influence (pour le CS Bagatelle, il s'agit de la partie Est du territoire et du Centre)

Il est précisé que le Centre Social n'est pas impacté par le projet Bahia car le bâtiment est conservé. Dans tous les cas, la Ville aiderait le Centre Social Bagatelle à se relocaliser si une telle éventualité se faisait jour.

Pour compléter les propos de Mathieu DENOUEL, Line HENARD fait état du 1^{er} Forum Social qui a été organisé le 5/02/2019 avec pour thème « Comment lutter contre l'isolement social ? ». Ce forum a rassemblé 80 intervenants professionnels et bénévoles du territoire.

Des actions ont émergé de ce forum :

- comment aider les personnes à entrer dans la vie professionnelle ou y retourner ?
- comment prévient-on le risque santé des personnes isolées ?
- créer des lieux de vie décloisonnés, ouverts, libres d'accès et polyvalents ? « des tiers lieux »
- comment faire connaître les équipements de la ville avec en projet « Un tour de ma ville » ?
- comment mettre en place des relais pour agir au plus tôt sur des situations d'isolement problématiques ?

Le Centre Communal d'Action Sociale dispose d'une analyse des besoins sociaux dont il ressort que 15 % de la population change tous les ans, plus de 50 % a moins de 30 ans et 60 % déclarent vivre seuls toutes générations confondues. La lutte contre l'isolement est un enjeu majeur pour le territoire.

La jonction avec les possibilités d'un centre social est évidente.

Le Centre Social Bagatelle n'est pas perçu par les conseillers communaux comme un lieu du centre-ville, il est mal connu et les informations qui sont intégrées sur le site de la ville ne sont pas très lisibles.

Les membres du Conseil Communal Centre identifient un besoin de crèches, d'animations du mercredi pour les enfants. Ils remarquent qu'il n'y a pas en centre-ville de lieu où converger. Le Centre Social Bagatelle pourrait se faire connaître en plusieurs endroits, être présent sur la journée « Portes ouvertes » de la Faculté par exemple. Il y a notamment une vraie problématique de décrochage à l'université qui met les jeunes en grand isolement. Les conseillers communaux relèvent aussi un isolement par rapport au numérique avec un besoin d'accompagner les parents, les enfants et les anciens sur ce sujet.

Ils considèrent également qu'il manque d'un lieu qui ferait le lien entre les initiatives, un pôle où on peut retrouver toutes les informations. L'idée d'un tiers lieu est évoquée mais en précisant que c'est d'abord un projet porté par un noyau avant d'être un lieu.

Dans cet esprit, le Centre Social Bagatelle propose un café ouvert tous les jeudis matins de 9 H 30 à 11 H 30.

Line HENARD remet une liste d'actions (ci-jointe) qui donneront lieu à des ateliers où chacun pourra s'inscrire pour travailler. Des dates seront proposées via internet. La question de la lutte contre l'isolement social semble concerner tous les âges, les jeunes étudiants étant très présents sur ce territoire.

Informations diverses

- Calendrier des ateliers Peixotto/Margaut :

* visite organisée à l'initiative de l'association Renaissance des Cités d'Europe en partenariat avec l'agence d'urbanisme de Bordeaux Métropole, l'A'Urba le jeudi 11 avril 2019 entre 12 H et 14 H.

* restitution publique par les étudiants de l'ENSAP le mardi 14 mai 2019 à 17 H 30.

- Château des Arts : une concertation est en train de s'organiser pour le devenir du Château des Arts.

- Château de Salles – rue Lamartine : une réunion avec le CCAS, le Conseil Départemental de Gironde et les associations pour évoquer le devenir des populations est programmée semaine 15. A ce jour, il n'y a pas de date d'expulsion connue.

A moyen terme, Monsieur GOYER indique qu'il a fait savoir à l'Université, propriétaire du site, que le CCAS sera intéressé, après l'expulsion, pour y installer un accueil pour des populations en situation légale. Il va rencontrer la directrice du CAIO de Bordeaux qui va implanter un lieu d'accueil à Talence.

A long terme, l'Université n'a pas encore élaboré de projet sur le patrimoine et n'a missionné aucun promoteur. Sa seule intention sera de créer un cheminement vers la rue Blanqui et d'ouvrir le parc. La question de l'achat par la Ville n'est pas envisagée et dans tous les cas nécessiterait de se séparer d'un autre bien.

Il est acté de mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion restreinte un point sur les dépenses à prévoir sur le budget 2019.